

Bruxelles, le 21 février 2024

A l'attention de tous les membres du conseil des ministres restreints de Belgique,

Concerne : NGT – dérégulation – Présidence belge

Chère madame,
Cher monsieur,

Ce courrier s'adresse à vous, en vue des prochains **COREPER et CONSEIL EUROPEEN**, qui auront à l'ordre du jour le dossier des Nouvelles Techniques Génomiques sur lequel le rôle de la Belgique s'annonce décisif. Nous demandons que ce rôle soit guidé par les intérêts à moyen et long terme des agriculteurs.rices, des consommateurs.rices et de l'environnement.

A l'occasion de précédents courriers, nous avons déjà pu exprimer les raisons pour lesquelles la dérégulation des nouveaux OGM proposée par l'UE, en cours de négociation au Conseil de l'Union européenne, devait être traitée avec la plus grande prudence, et pourquoi une analyse des risques s'imposait avant de lâcher dans la nature des organismes dont la séquence génétique a été modifiée artificiellement.

Nous souhaitons porter à votre connaissance **des éléments d'analyse plus récents que la Belgique se doit de prendre en compte**, en sa qualité de Présidente de l'UE, dans le contexte actuel de résistance de certains Etats Membres mainte fois réitérée au sein des derniers Coreper, qui plus est, dans le contexte de grande fragilité du monde agricole. **Tenter un tour de force et précipiter un accord dans ces négociations est irresponsable et nuisible à l'intérêt général.**

La veille d'un **vote serré** au Parlement européen, **le Comité européen des régions a publié une déclaration** dans laquelle il s'inquiète de la manière dont la dérégulation des nouveaux OGM pourrait accroître la dépendance des consommateurs.rices et des agriculteurs.rices à l'égard des grandes entreprises de semences. Le Comité souligne également le fait qu'une dérégulation pourrait réduire la résilience du système alimentaire de l'UE et entraver l'ambition de l'Union européenne d'augmenter sa part d'agriculture biologique. Car, il ne s'agit pas uniquement de semences dans ce texte, mais *in fine* d'un **tournant irréversible dans nos modes de production et de consommation et pour nos écosystèmes**, dont les producteur.rice.s et les consommateur.rice.s ne veulent pas.

À l'exception du COPA-COGECA, les organisations d'agriculteurs.rices qui aident leurs membres à augmenter leur autonomie par rapport à l'utilisation d'intrants à forte intensité de capital basés sur les combustibles fossiles - telles que **FUGEA, UNAB et Map** en Wallonie et **Bioforum, Demeter, Boerenforum et le Vlaams Agrarisch Centrum** en Flandre - s'opposent depuis des années à la déréglementation des nouveaux OGM. Ils soulignent l'absence de

traçabilité, le problème des brevets et des redevances ou des procédures d'infraction et les conséquences pour la biodiversité.

Tous ces éléments, affirment-ils, renforcent leurs fragilités, eux qui sont essouffés et déjà les plus affaiblis, dans un contexte de concentration du pouvoir de marché entre les mains de quelques multinationales. Ceci est également sans compter que les NTG ne les sauveront pas face aux défis actuels. C'est de solutions robustes fondées sur et avec la nature et l'agronomie dont l'agriculture européenne a [besoin](#).

Par ailleurs, les doutes soulevés par certains sur le texte actuellement sur la table ont déclenché des processus de consultation dont la Belgique, à la tête des négociations, ne peut pas faire l'économie. Cela concerne entre autres la classification des NGT en deux catégories, un pilier majeur de la réglementation. L'ANSES a analysé le texte et [conclu](#) au manque de fondement scientifique sur l'Annexe 1. La [Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire](#) a demandé à l'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) de rendre un avis scientifique sur cette analyse de l'ANSES. L'ANSES devrait prochainement être auditionnée et communiquer son second rapport sur la proposition de dérégulation. A l'instant même ce dernier est bloqué sur [pression politique](#).

Ces étapes d'audition et de consultation doivent être préalables à toute négociation sur un texte au sein du Conseil. En aucun cas, la Belgique ne peut les torpiller en prétextant l'urgence d'aboutir avant la prochaine législature.

Il en est de même de **la brevetabilité**, un enjeu majeur pour l'avenir de tous les agriculteurs.rices et de toute la filière agricole, qui **ne peut pas être résolu dans un second temps**. L'échappatoire consistant à dire que le point sera abordé ultérieurement est un tour de passe-passe inacceptable. Ceci sans compter que l'Union européenne n'est pas à même de décider seule ce qui est brevetable et ce qui ne l'est pas, au sens de la Convention européenne des Brevets, et que des centaines de brevets basés sur des techniques NTG (CRISP/CAS9, ...), ont déjà été déposés au nom des industries [américaines](#) et [chinoises](#). La logique législative et juridique implique de résoudre d'abord ces questions épineuses et d'ensuite avancer sur un texte de réglementation des NGT.

Bricoler un accord à la majorité sur une partie du texte en laissant pour plus tard les questions épineuses et sensibles mais qui sont au cœur de la problématique **est irresponsable**.

Nous attendons de la Belgique qu'elle joue **un autre rôle comme présidente du Conseil, qu'elle s'applique et s'implique dans des décisions pour un avenir durable des agriculteurs.rices et de la souveraineté alimentaire en Europe**. Le texte de dérégulation des NTG sur la table du Conseil ne va pas dans cette direction.

Aussi, nous demandons à notre gouvernement et à tous les ministres concernés qu'ils actent et positionnent la Belgique comme un acteur responsable dans ces négociations, à l'écoute de la société et non du diktat des entreprises. **Nous insistons pour que le ministre de l'Agriculture David Clarinval abandonne cette course à tout prix pour un accord, même partiel, au prochain COREPER**, en vue d'entamer le trilogue. La présidence belge n'en sortira que plus honorable, plus sensée et plus à sa place dans le rôle de neutralité présidentielle qui lui incombe.

Au nom des organisation belges signataires suivantes, nous vous prions de croire, chère madame, cher monsieur, membre du Comité des Ministres restreint, en l'assurance de nos cordiales salutations.

Personne de contact :
Virginie Pissoort, Nature & Progrès
Virginie.pissoort@natpro.be
+32 478 49 66 84

Liste des organisations signataires

Agroecology in Action
Bioforum
Boerenforum
Broederloijk Delen
Canopea
Certisys
Demeter Belgique
Entraide & Fraternité
FIAN
FUGEA
Frères des hommes
Grands Parents pour le climat
Greenpeace BE
Linked Farm
Humundi
Mouvement d'action paysanne
Natagora
Nature & Progrès
Rencontre des continents
Réseau Idée
Solidagro
UNAB
Velt
VZW Climaxi
Vitale Rassen
Vlaams Agrarisch Centrum
Voedsel Anders
Werkgroep Natuurlijk Imkeren